CONVENTION DE STAGE PREALABLE AU CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES

Article 1 :

La présente convention règle les rapports entre l'Inspection Académique de Meurthe et Moselle représentée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie et le candidat au concours externe de recrutement de Professeur des Ecoles nommé ci-dessous en ce qui concerne le stage de sensibilisation effectué à l'Ecole Publique :

Durant la période du : au

Par :
Adresse :

Né(e) le : à
N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale :

Article 2 :

Le programme du stage est établi par le(la) Directeur(trice) de l'Ecole en liaison avec le maître de la classe d'accueil.
La durée du stage ne peut excéder 15 jours, et est fixée par le(la) Directeur(trice) de l'établissement en fonction des obligations professionnelles du maître de la classe accueillant le candidat.

Article 3 :

Durant son stage, le candidat est soumis au règlement intérieur de l'établissement fréquenté, notamment en matière de discipline et d'horaires de travail. Il est tenu à la discrétion. En cas de manquement à la discipline, le(la) Directeur(trice) de l'établissement se réserve le droit de mettre fin au stage du candidat.

Article 4 :

Les frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement sont à la charge du stagiaire.
Au cours du stage, le candidat ne peut prétendre à aucun salaire.

Article 5 :

Le candidat conserve, pendant la durée de son stage, le bénéfice des prestations du régime de Sécurité Sociale auquel il était affilié antérieurement au début du stage. Le candidat s'engage à souscrire une garantie « stage » dans la cas où son régime de Sécurité Sociale ne lui offre pas, pour cette activité, une protection adéquate. L'Inspection Académique et l'établissement de stage sont dégagés de toute responsabilité en cas d'accident survenant au stagiaire, soit au cours du travail, soit au cours du trajet.

Article 6 :

Le(la) Directeur(trice) de l'Ecole remettra à la fin du stage un certificat d'accomplissement de celui-ci revêtu, le cas échéant de ses observations.

Ecole d'accueil : Classe :

Nom du Directeur(trice) : Enseignant de la classe :

Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance des dispositions de la présente convention et m'engage à en respecter les clauses en ce qu'elles me concernent.

Fait à , le

Signature du candidat | Signature du Directeur(trice) De l'école | Signature de l'I.E.N.